ANNECY Santé au travail	**FICHES CONSEILS & PREVENTION**	Rédacteur : Dr. H. CARLIER médecin du travail Date de création : juin 2008

Conduite à tenir en cas d'accident

I. Par piqûre ou coupure

- Nettoyer immédiatement la plaie avec de l'eau et du savon, puis rincer ;
- Désinfecter par trempage pendant 5 minutes avec du Dakin® ou de l'alcool à 70% vol. ou de la Bétadine® en solution dermique ;
- En cas d'accident mettant en contact avec du sang humain (ou un produit biologique en contenant), le risque de contamination virale doit être évalué :

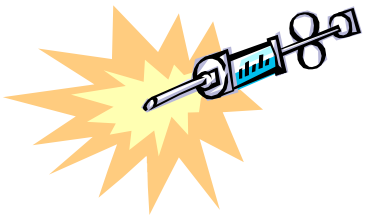

Il est recommandé dans ce cas de se rendre rapidement dans un service d'urgence hospitalier afin que le risque soit évalué par un médecin référent qui prescrira si nécessaire un traitement spécifique ;

- En cas d'accident ne mettant pas en contact avec du sang, il faut appeler un médecin qui évaluera le risque et envisagera d'éventuelles mesures prophylactiques, en particulier en matière de vaccinations antitétaniques.

II. Par projection d'un produit chimique

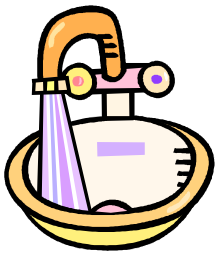

Si projection cutanée :

- Placer la zone souillée sous l'eau courante pendant au moins 10 minutes
- Retirer les vêtements sous l'eau pour bien rincer

Si projection oculaire : Rincer à l'eau courante œil ouvert pendant 10 minutes

Dans tous les cas :

- **L'accident du travail doit être déclaré** pour préserver les droits du salarié.
- **Appeler des secours,** selon l'urgence **:**
- **Médecin traitant (n°d'appel :)**
- **Pompiers (n°d'appel : 18)**
- **Urgences médicales (n°d'appel : 15)**